

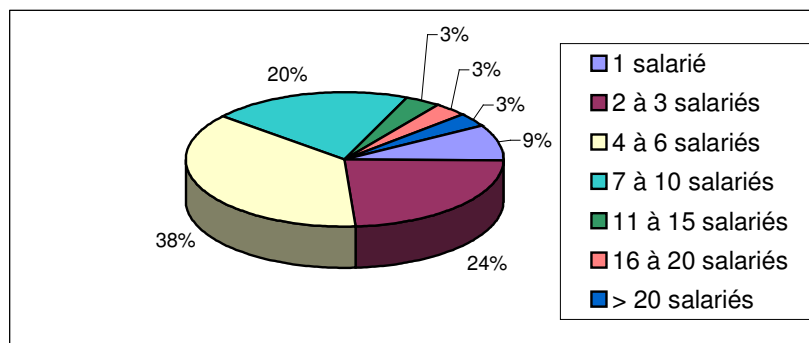
LES CHIFFRES DU SECTEUR

des entreprises artisanales du machinisme agricole

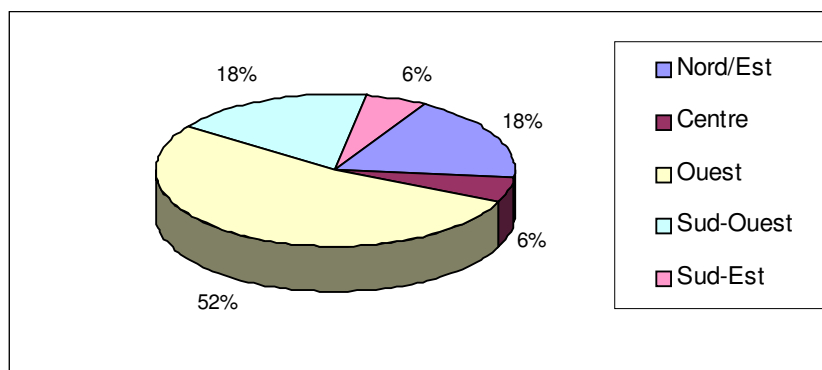
août 2008

■ enquête FNAR réalisée par questionnaire du 1^{er} juillet au 15 août 2008 auprès de 120 entreprises exerçant leurs activités sous un code APE relevant du machinisme agricole (293.C, 293.D, 516.N, 518.P)

■ Répartition des entreprises selon leur taille d'effectifs



■ Répartition des entreprises selon leur secteur géographique d'origine



1. Situation économique du secteur

■ Compte tenu de la bonne tenue des marchés et des augmentations du revenu agricole ces deux dernières années, l'économie de l'artisanat rural est répartie à la hausse :

➤ 77,6 % des entreprises (contre 56 % en 2006-2007) déclarent une hausse de leur chiffre d'affaires global (hausse moyenne de 18,83 %). 15,5 % d'entre elles accusent une baisse (en moyenne baisse de 8,80%) ; elles étaient 33 % sur la période 2006-2007. Selon les activités, la tendance est la suivante :

➤ **Ventes (matériels)** : 86,8 % des entreprises connaissent un chiffre d'affaires en augmentation (contre 61 % en 2006-2007) ;

➤ **Atelier** : 88,9 % des entreprises affichent une progression de leurs résultats dans ce domaine (contre 57 % en 2006-2007) ;

➤ **Magasin** : 83,3 % des entreprises déclarent un chiffre d'affaires en progression (contre 50 % en 2006-2007).

Comme chaque année, ces résultats recouvrent des réalités diversifiées selon les régions, en fonction de l'évolution du revenu spécifique de chaque type de production agricole, de la tendance des agriculteurs à rechercher la réduction de leurs coûts d'exploitation et de la diminution du nombre des exploitations.

Le nombre d'entreprises artisanales en machinisme agricole (code APE 293.C machinisme agricole) est de 3790 entreprises en 2005 (dernier chiffre connu, source : statistiques Direction de l'Artisanat) employant 10 600 salariés et réalisant un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros.

2 - Les effectifs salariés (tous contrats confondus)

■ Répartition des salariés par service

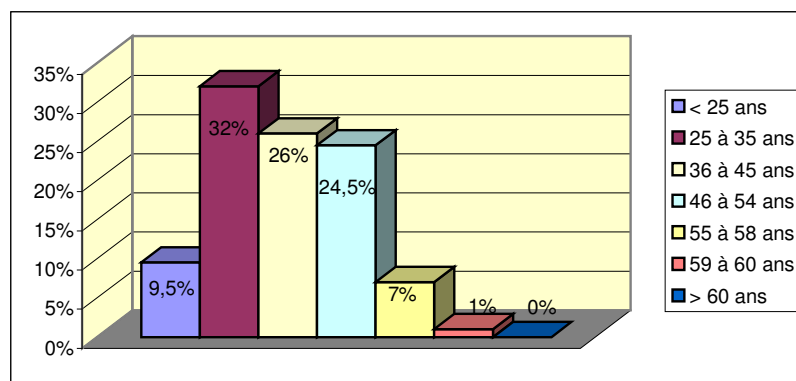
SERVICES	effectif total	effectif féminin
- Administratif	19,5 % ↗	98 % ↗
- Atelier	69,8 % ↗	0
- Magasin	4,9 % ↘	2 % →
- Commercial	5,8 % ↘	0

Effectif moyen par entreprise : 6 salariés (→)

■ Depuis douze ans, le secteur de l'artisanat du machinisme agricole connaît une augmentation régulière de l'effectif moyen des entreprises du secteur. L'enquête 2008 marque un coup d'arrêt à cette tendance et, malgré une légère hausse (+ 0,4 point) stabilise l'effectif moyen au niveau atteint en 2006, à savoir 6 salariés par entreprise.

■ Le personnel féminin représente 15 % de l'ensemble des effectifs. L'effectif féminin moyen est de 1 par entreprise.

■ Pyramide des âges

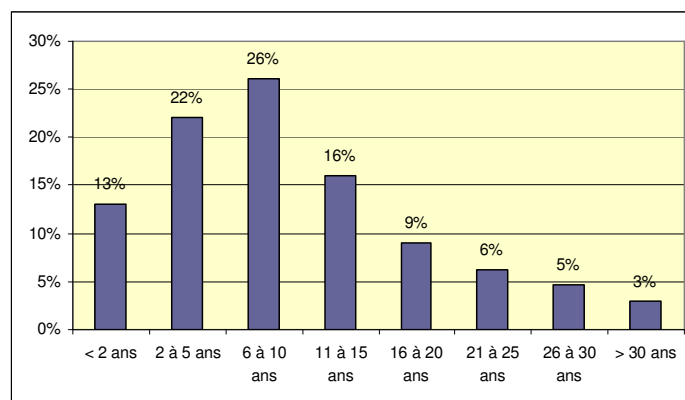


■ 82% du personnel est âgé de 25 à 55 ans et 2 salariés sur 3 sont âgés de moins de 45 ans. Les salariés de plus de 55 ans représentent 8 % des effectifs.

■ Le personnel féminin est dans son ensemble plus âgé que le personnel masculin. La majorité des femmes (66 %) sont âgées de 35 à 54 ans alors que la majorité des hommes (60 %) sont âgés de 25 à 44 ans.

■ Ancienneté dans l'entreprise (en pourcentage)

Ancienneté tous services confondus



■ Près de 2 salariés sur 3 ont moins de 10 ans d'ancienneté et 14% ont plus de 20 ans d'ancienneté.

3 - LES CONTRATS

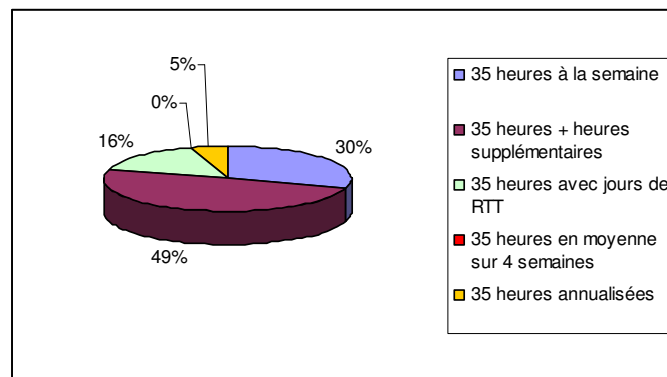
■ Typologie des contrats (en % sur l'ensemble du personnel hors intérim)

84 % des contrats conclus avec l'ensemble du personnel sont des contrats à durée indéterminée.

Détails répartition :	
• CDI à temps complet	74,4 %
• CDI à temps partiel	9,6 %
• CDD à temps complet	7 %
• CDD à temps partiel	0,9 %
• Contrats d'apprentissage	7,3%
• Contrats de professionnalisation	0,9 %

4 - ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

■ 49% des entreprises travaillent à plus de 35 heures en ayant recours aux heures supplémentaires. 51% des entreprises ont donc un horaire établi sur la base de la durée légale du travail selon les modalités d'aménagement suivantes :

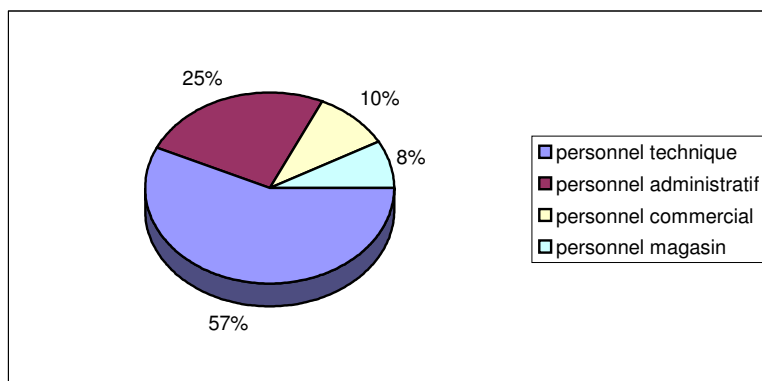


5 - FORMATION CONTINUE

■ 54 % des entreprises déclarent avoir fait suivre une session de formation continue à leur(s) salarié(s). 26 % des effectifs salariés (hors contrats d'alternance et de travail temporaire) en ont bénéficié. La population ayant suivi une formation est composée à 15% de femmes et à 85% d'hommes.

■ Répartition par service des salariés ayant bénéficié d'une formation

(en pourcentage de l'effectif ayant suivi une formation)

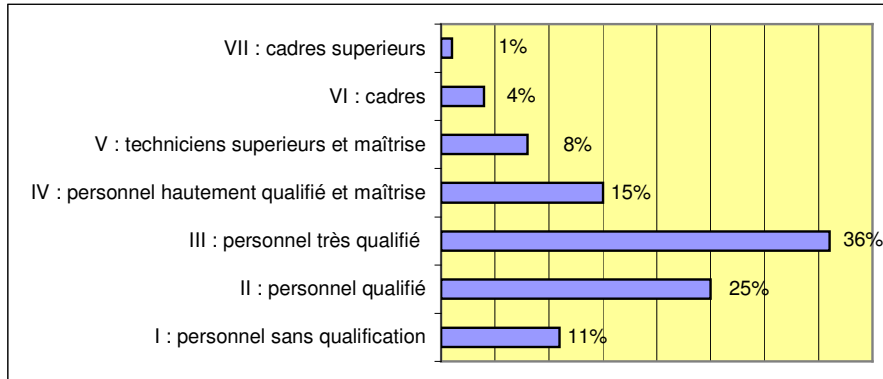


A noter : 2 formations sur 3 relèvent du domaine technique et sont suivies par du personnel masculin. Les formations suivies par les femmes relèvent toutes du domaine administratif, elles représentent 8% du volume d'heures de formation dispensées.

6 - LES SALAIRES

(hors contrats en alternance et contrats de travail temporaire)

■ Répartition des effectifs par catégories professionnelles (niveaux de classification)



exemple de lecture, 1^{ère} ligne : 1 % du personnel relève de la catégorie des cadres supérieurs (niveau VII de la grille de classification).

■ Montant des salaires réels par rapport aux minima conventionnels

